

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 30 JUIN 2015 À 18 HEURES 30

N° 4 - 96 / 2015 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'An Deux Mille Quinze, le 30 juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 30 juin 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Gisèle DEDIEU), Michel FRANQUES (pouvoir de Naïma MARENGO), Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Marie-Louise AT), Philippe BONNECARRÈRE, Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL VIALARD, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON (pouvoir de Jean-Michel BOUAT), Patrick BÉTEILLE, Michèle BARRAU-SARTRES, Bruno CRUSEL (pouvoir de France GERBAL-MÉDALLE), Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT (pouvoir de Najat DELPEYRAT), Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT (pouvoir d'Emmanuelle PIERRY), Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membre suppléant présents votant : Monsieur Philippe GRANIER

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, messieurs, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Gisèle DEDIEU (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Jean-Michel BOUAT (pouvoir à Steve JACKSON), Marie-Louise AT (pouvoir à Gisèle DEDIEU), France GERBAL-MÉDALLE (pouvoir à Bruno CRUSEL), Patrice BEDIER, Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Pierre DOAT), Sarah LAURENS, Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Hélène MALAQUIN.

Membres suppléants : Mesdames, monsieur, Marie-Claude VABRE, Françoise FEUGEAS, Thierry LAFUENTE.

Présents : 48

Votants : 49

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 30 JUIN 2015
N° 4 - 96 / 2015 : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION - ARTICLE L 5211-10 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Pilote : Direction Générale des Services/Affaires juridiques

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, rapporteur,

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, les décisions de l'autorité exécutive font l'objet d'un rapport devant le conseil communautaire lors de sa plus proche séance.

Décision du président N° 102 / 2015 du 26 mai 2015

Pilote : affaires générales et marchés publics

Objet : Appel d'offres ouvert - déclaration sans suite : Lot quincaillerie

Décision du président N° 103 / 2015 du 26 mai 2015

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention de prestation de service médiathèque de Lescure d'Albigeois - Sophie PUJOL-BOYER - atelier calligraphie occidentale.

Prestataire Sophie PUJOL-BOYER

Montant 60 €

Date le samedi 30 mai 2015 à la médiathèque de Lescure d'Albigeois.

Décision du président N° 104 / 2015 du 26 mai 2015

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention de prestation de services médiathèque d'Albi Pierre-Amalric - L'association « Le Coucoutier -éveil musical.

Prestataire L'association « Le Coucoutier »

Montant 100.00 €

Date le samedi 13 juin 2015 à la médiathèque de Cantepau

Décision du président N° 105 / 2015 du 26 mai 2015

Pilote : réseau des médiathèques

Objet : Convention de prestation de services médiathèque d'Albi Pierre-Amalric - Wassila Moulay - atelier de calligraphie

Prestataire Wassila Moulay

Montant 150.00 €

Durée le mercredi 3 juin 2015 à la médiathèque de Cantepau

Décision du président N° 106 / 2015 du 26 mai 2015

Pilote : ressources humaines
Objet : Convention pour la réalisation de formations continues obligatoires marchandises et voyageurs par un moniteur d'entreprise (FCO/FIMO)
Prestataire l'institut de formation professionnelle ECF-FTGR,
Montant Le coût du maintien des compétences du moniteur d'entreprise est fixé à 685 € nets par an.
Le coût de formation d'un agent par le moniteur d'entreprise avec la délivrance de la carte de qualification conducteur est fixé à 61 € nets.
Durée un an à compter du 1er juin 2015. La convention peut être renouvelée deux fois par décision expresse

Décision du président N° 107 / 2015 du 26 mai 2015

Pilote : déplacements doux
Objet : avenant n° 1 au marché 14 021 - fixation du forfait définitif de rémunération
Prestataire société NEY & PARTNERS
Montant le montant prévisionnel définitif des travaux est fixé à 5 100 000 € HT. Le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre est fixé à 663 000 euros HT

Décision du président N° 108 / 2015 du 26 mai 2015

Pilote : Hydraulique/Assainissement
Objet : Marché 15 026 « mise aux normes et redimensionnement de la station d'épuration de la zone d'activité Albipôle »
Prestataire société AQUALTER
Montant montant global et forfaitaire de 1 289 300 € HT

Décision du président N° 109 / 2015 du 26 mai 2015

Pilote : Système d'information géographique (SIG)
Objet : Contrat de maintenance LEGIMARCHES
Prestataire société BERGER-LEVRAULT
Montant montant annuel de 1932,00€ HT
Durée Le contrat est conclu pour une durée de trois ans à compter du 01/04/2014 et peut être renouvelé par période annuelle par décision expresse, sans toutefois dépasser trois années

Décision du président N° 110 / 2015 du 26 mai 2015

Pilote : réseau des médiathèques
Objet : Convention de partenariat médiathèque de Saint-Juéry - Véronique HUYET
Prestataire Cie de bouche à oreilles, ABC Actions culturelles
Montant 272 €
Dates le mercredi 22 juillet et le vendredi 7 août à la médiathèque de Saint-Juéry

Décision du président N° 111 / 2015 du 26 mai 2015

Pilote : Déplacements doux
 Objet : Marché 15 025 Fourniture et pose d'une clôture mixte bois/métal pour l'aménagement d'une voie piétonne et cyclable sur la commune de Marssac sur Tarn
 Prestataire S.A. AXIMUM
 Montant montant total de 35 930,00 € HT (offre de base : 32 360,00 € HT et option : 3 570,00 € H.T.)

Décision du président N° 112 / 2015 du 26 mai 2015

Pilote : déplacements doux
 Objet : réalisation prototype
 Prestataire société BAUDIN-CHATEAUNEUF
 Montant 12 200 € HT

Décision du président N° 113 / 2015 du 12 juin 2015

Pilote : réseau des médiathèques
 Objet : Convention de prestation de services médiathèque d'Albi Pierre-Amalric – Musée / centre d'art du verre
 Prestataire musée / centre d'art du verre
 Montant Le partenariat ne fait l'objet d'aucune rémunération
 Dates 13 juillet au 20 septembre 2015 à la médiathèque Pierre Amalric

Décision du président N° 114 / 2015 du 9 juin 2015

Pilote : communication
 Objet : Convention de partenariat / week end au fil de l'eau / lycée sainte cécile
 Prestataire lycée Sainte Cécile/ accompagnement des animations
 Montant 600 €
 Dates week-end au fil de l'eau les 6 et 7 juin 2015.

Décision du président N° 115 / 2015 du 9 juin 2015

Pilote : réseau des médiathèques
 Objet : Convention de partenariat médiathèque d'Albi Pierre-Amalric – Mère Deny's family
 Prestataire l'association Mère Deny's family
 Montant 1 125 €.
 Durée 20 juin 2015 à la médiathèque Pierre Amalric

Décision du président N° 116 / 2015 du 9 juin 2015

Pilote : affaires juridiques et marchés publics
 Objet : Marché 15 027 «marché nettoyage locaux lot 1 : bâtiments des services techniques/ateliers»
 Prestataire société DUBOSCLARD NETTOYAGE
 Montant montant maximum de 106 000 euros HT (option fourniture des consommables sanitaires incluse)
 Durée 2 ans

Décision du président N° 117 / 2015 du 9 juin 2015

Pilote : affaires juridiques et marchés publics
Objet : Marché 15 028 «marché nettoyage locaux lot 2 : bâtiments administratifs »
Prestataire société ASTIC NETTOYAGE
Montant montant maximum de 100 000 euros HT (option fourniture des consommables sanitaires incluse)
Durée 2 ans

Décision du président N° 118 / 2015 du 9 juin 2015

Pilote : éclairage public
Objet : Adhésion au groupement de commandes coordonné par le Syndicat départemental d'électricité du Tarn pour la fourniture et l'acheminement d'électricité et services associés.
Prestataire groupement de commandes coordonné par le syndicat départemental d'électricité du Tarn (SDET)

Décision du président N° 119 / 2015 du 9 juin 2015

Pilote : réseau des transports urbains
Objet : Système Gestion Relation Client (GRC) – Alertes SMS infos bus
Prestataire société PARAGON
Montant 600 € HT par an hors coût des campagnes d'envoi de SMS
Durée deux ans reconductible tacitement pour une période d'un an

Décision du président N° 120 / 2015 du 22 juin 2015

Pilote : transports urbains
Objet : Echanges d'informations concernant la base de données nationale des arrêts de transport collectif
Prestataire Centre d'études et d'expertise
Montant sans objet
Durée un an

Décision du président N° 121 / 2015 du 12 juin 2015

Pilote : réseau des médiathèques
Objet : Convention de partenariat médiathèque d'Albi Pierre-Amalric – Hervé JUBERT
Montant 411 €
Durée mercredi 10 juin 2015

Décision du président N° 122 / 2015 du 12 juin 2015

Pilote : réseau des médiathèques
Objet : Convention de prestation de services médiathèque d'Albi Pierre-Amalric – CAPUANO Mélanie
Montant 50 €
Durée du 1^{er} juillet au 31 juillet 2015 à la médiathèque de Saint-Juéry

Décision du président N° 123 / 2015 du 12 juin 2015

Pilote : développement économique
Objet : convention de jouissance précaire d'un immeuble à usage d'habitation dans le cadre de la couveuse innovation
Prestataire monsieur Guillaume DETIEGE
Montant sans objet

Décision du président N° 124 / 2015 du 12 juin 2015

Pilote : réseau des médiathèques
Objet : contrat de location défibrillateur-médiathèque Pierre Amalric
Prestataire Atouts Cœur
Montant 79 euros HT par mois et le coût forfaitaire pour l'ouverture du compte à hauteur de 400 euros HT.
Durée 60 mois

Décision du président N° 125 / 2015 du 16 juin 2015

Pilote : maîtrise d'ouvrage programmation travaux
Objet : Marché 15 011 « Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé - Lot 1 : Commune d'Arthès, Route de la Longagne »
Prestataire SARL ETB ENVIRONNEMENT.
Montant 650 € HT

Décision du président N° 126 / 2015 du 16 juin 2015

Pilote : maîtrise d'ouvrage programmation travaux
Objet : Marché 15 012 « Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé - Lot 2 : Commune de Cambon, aménagement place de l'école »
Prestataire SARL ETB ENVIRONNEMENT
Montant 500 € HT

Décision du président N° 127 / 2015 du 16 juin 2015

Pilote : maîtrise d'ouvrage programmation travaux
Objet : Marché 15 013 « Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé - Lot 3 : Commune de Castelnaud de Lévis, aménagement du centre ancien »
Prestataire SAS ELYFEC SPS
Montant 1 540 €HT pour la tranche ferme, 1 218 €HT pour chacune des tranches conditionnelles 1, 2,3 et 4

Décision du président N° 128 / 2015 du 16 juin 2015

Pilote : maîtrise d'ouvrage programmation travaux
Objet : Marché 15 013 « Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé - Lot 4 : Commune d'Albi, rue docteur Bouyssière »
Prestataire SARL ETB ENVIRONNEMENT
Montant 1 650 € HT

Décision du président N° 129 / 2015 du 16 juin 2015

Pilote : équipements aquatiques

Objet : convention d'occupation du domaine public – espace Restauration de l'Espace Nautique Atlantis

Prestataire EURL MATANN

Durée 12 ans

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

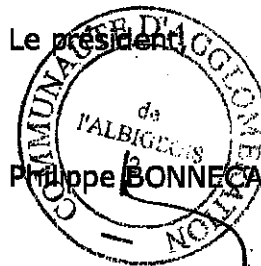
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de l'ensemble des décisions présentées ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Fait le 30 juin 2015,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE